

Saint-Jean-de-Luz, le 11 septembre 2017

Le Maire

Madame

64500 SAINT JEAN DE LUZ

Ca/EB/DND

OBJET : votre courrier du 4 septembre 2017 reçu en mairie le 6 septembre

Chère Madame,

Vous avez par courrier manifesté votre souhait de vous opposer à l'installation d'un compteur LINKY dans votre habitation.

Au-delà des difficultés à se forger une opinion dans cette affaire, je souhaite vous indiquer que vous restez libre d'accepter ou de refuser l'installation de ce nouveau compteur chez vous, au titre du droit d'accès à une propriété privée.

Je transmets donc à l'opérateur ENEDIS votre refus d'installation et lui demande expressément de respecter votre choix personnel.

Je vous prie d'agréer, chère Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



Peyuco DUHART

Maire de Saint-Jean-de-Luz

1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque

Hôtel de Ville
Place Louis XIV
B.P. 229
64 502 Saint-Jean-de-Luz Cedex

Herriko Etxea
Luis XIV Plaza
B.P. 229
64 502 Donibane Cedex

www.saintjeandeluz.fr